TERRASSEMENTS

- Décapage du terrain sur l'emprise du terrain.

FONDATIONS

- Fondations superficielles ou profondes en béton armé suivant sondage des sols et étude technique.

PLANCHERS

- Mise en œuvre de planchers béton armé avec prédalles aux différents niveaux.
- Dalles des balcons en béton armé.

SUPERSTRUCTURES

- Elévation des murs en périphériques en parpaing creux de 20cm hourdés au mortier de ciment ou béton banché.
- Elévation des murs de refend et porteur en béton banché.

REVETEMENT FACADES

- Revêtement des façades réalisées, suivant plans :
  En enduit gratté teinté dans la masse, 2 tons ou béton lasuré suivant façades
  En panneaux de bardage du type ETERNIT ou autre.
  En parement pierre.

OUVRAGES DIVERS

- Garde-corps des balcons et des menuiseries extérieures métalliques traités anti-corrosion, remplissage suivant plans :
  Soit en en panneaux du type ETERNIT ou autre.
  Soit en verre feuilleté.

COUVERTURE - ZINGUERIE

COUVERTURE ETANCHEITE

- Toiture terrasse non accessible avec complexe d'étanchéité et d'isolation épaisseur suivant étude thermique.
- Terrasses accessibles avec dalles sur plots et complexe d'étanchéité et/ou d'isolation.
- Terrasse parking sur sous-sol.

ZINGUERIE

- Descentes en zinc ou PVC ou chutes intérieures suivant plans.

MENUISERIES EXTERIEURES

- Menuiseries extérieures en profil aluminium, classement A3.E*4.V*A2 minimum.
- Double vitrage isolant 4.16.4 minimum.
- Volets roulants à lames en PVC extrudé dans coffre PVC ou aluminium intégré à la menuiserie, manœuvre par tige oscillante.

▪ MENUISERIES INTERIEURES EN BOIS

PORTES PALIERES

– Les portes palières des appartements seront composées comme suit :
  bâtis huisserie métallique avec joint isophonique.
  vantail d'une épaisseur de 40mm, à âme pleine.
  serrure de sûreté 3 points.
  dimension : 93x204.

PORTES DE DISTRIBUTION

– Les portes de distribution seront des portes alvéolaires planes prépeintes, huisserie métallique, y compris poignées de condamnations pour sanitaires.
  dimension : 83x204

PORTES DE PLACARD

– Les portes seront coulissantes, toute hauteur, de type SOGAL ou similaire
– Les portes de placard de moins de 1 m de large seront pivotantes.
– Aménagements placards : ½ penderie, ½ étagère (4 étagères) pour une largeur supérieure à 1m, pour placard inférieurs à 1m : penderie.

DIVERS

– Butoir de sol en caoutchouc.

▪ PLATRERIE

CLOISONS DE DOUBLAGE

– Tous les murs donnant sur l'extérieur seront doublés par des plaques de type PLACOMUR ou équivalent, composées de 8cm de polystyrène+1cm de plâtre assurant l'isolation thermique et la finition intérieure.

CLOISONS DE DISTRIBUTION

– Elles seront réalisées par un complexe plaque de plâtre solidarisée par un encollage sur un réseau à maille hexagonale. Plaques de plâtre hydrofugé dans les pièces d'eau.

CLOISONS SEPARATIVES ACOUSTIQUES

– Cloisons SAD de 180mm R= 66 DB (A) ou béton banché.

▪ ELECTRICITE

– A partir d'un tableau de protection placé dans les entrées des appartements, et suivant les normes en vigueur, il sera mis en place une installation d'éclairage courant conforme à la NF C1500 en vigueur.
– Chaque logement sera équipé de 2 prises télévision et deux prises téléphone (séjour et chambre1).
– Répartitions :
  Séjour :
    5P.c. 10/16 A+T
    1 centre,
    1 conjoncteur P.T.T.,
    1 prise TV
    1 à 2 lignes chauffages suivant études

Cuisine :
- 1 applique
- 1 centre
- 4P.C
- Raccordements d'appareils

Chambres :
- 1 centre,
- 3P.C. 10/16 A+T,
- 1 conjoncteur P.T.T.
- 1 prise TV (chambre 1 uniquement)
- 1 ligne chauffage

Dégagement :
- 1 centre

WC :
- 1 centre

Salle de bains :
- 1 centre,
- 1 applique,
- 1 P.C. 10/16 A+T,
- 1 ligne chauffage

Balcons/terrasses :
- 1 applique
- 1 P.C. 10/16 A+T étanche

Annexes/celliers :
- 1 centre,
- 1 P.C. 10/16 A+T,

▪ VMC

– La ventilation de l'ensemble du bâtiment se fera par une ventilation mécanique contrôlée, avec des bouches d'extraction dans les différentes pièces humides (cuisine, bains et WC). Les entrées d'air frais se font par des caissons de volets roulants des pièces principales (séjour et chambres).

▪ CHAUFFAGE ELECTRIQUE

– Chauffage individuel électrique par convecteurs (radiant dans les séjours) à sortie frontale avec 4 modes de fonctionnement : confort, confort réduit, hors gel et arrêt.

▪ PLOMBERIE SANITAIRE

ALIMENTATION EN EAU

– La distribution en eau froide se fera à partir du compteur jusqu'aux appareils.
– Production en eau chaude individuelle par cumulus (Ballon d'eau chaude électrique vertical à accumulation) : pour les T2 : 150 litres, pour les T3 : 200 litres et les T4 250 litres.
– Tuyau en cuivre ou polyéthylène réticulé de diamètre approprié.
– Evacuation en tuyau PVC.

EQUIPEMENT SANITAIRE

CUISINE
Ensemble comprenant :
– Un meuble haut avec porte, emplacement petit four, étagères.
– Un meuble sur hotte avec emplacement hotte aspirante.
– Un plan de travail avec un emplacement pour lave vaisselle.
– Une plaque de cuisson 4 feux pour les T3 et plus et 2 feux pour T2.
– Un évier inox ou résine encastré 1 bac (2 bacs à partir des T3), robinet mitigeur.

- Un meuble sous évier stratifié avec portes et attente (1 robinet d'attente + 1 siphon recevant deux évacuations) pour branchement lave-linge et lave vaisselle (et attente correspondante).
- Un comptoir suivant plan.
- Réservation de 60cm de large pour réfrigérateur pour les T3 et T4.
- Table top pour les T2

BAINS
Meuble vasque comprenant :

- Un plan post-formé largeur 0.70.m avec vasque encastré, robinetterie mitigeuse et miroir surmonté d'un bandeau lumineux.
- 2 portes et étagères en partie basse.

Baignoire en acier 1,60m pour les logements, mitigeur avec douchette et/ou douche 70x70 (suivant plans).

WC

- Cuvette en porcelaine vitrifiée et chasse adossée, abattant double et économiseur d'eau.

▪ FAIENCE – REVETEMENTS DE SOL

REVETEMENT DE SOLS
LOGEMENTS

- *Séjour, cuisine et dégagement* : Carrelage grès émaillé 30 x 30 sur chape avec sous-couche résiliente type ASSOUR, y compris plinthes assorties.
- *Chambres* : Carrelage grès émaillé 30 x 30 sur chape avec sous-couche résiliente type ASSOUR, y compris plinthes assorties.
- *Salle d'eau* : Carrelage grès émaillé 30 x 30 sur chape avec sous-couche résiliente type ASSOUR, y compris plinthes assorties.
- *Toitures Terrasses accessibles privatives* : dalles de cailloux lavés sur plots avec complexe d'étanchéité et/ou d'isolation suivant plans.
- *Balcons :* Béton structuré ou lisse.

PARTIES COMMUNES (IMMEUBLE)

- *Circulation des étages* : Carrelage grès cérame : 30x30 ou équivalent
- *Escaliers* : Peinture de sol.
- *Circulation du rez-de-chaussée & hall d'entrée* : Carrelage grès cérame : 30x30 ou équivalent
- *Entrées extérieures des immeubles* : Carrelage grès cérame 30x30 ou béton balayé ou autre.

FAIENCE

Pose de faïence 20x20 à répartir comme suit :

- *Bains* : Entourage appareils hauteur 2.00m.
- *Cuisine* : Longueur et retour au droit du meuble évier sur 60cm de haut.

▪ PEINTURE REVETEMENT MURAUX

LOGEMENTS

- Plafonds : Revêtement décoratif, type gouttelette.
- Murs des pièces principales : Revêtement décoratif, type gouttelette écrasée dans les séjour-cuisine et entrée-dégagement, grain fin dans les chambres.

- Murs des pièces de services appartements (bains, WC) : gouttelette avec peinture glycéro satinée.

PARTIES COMMUNES

- Murs de circulation du RDC et des étages : Revêtement mural décoratif.
- Hall d'entrée : revêtement mural décoratif.
- Plafonds circulation des étages & RdC : revêtement mural décoratif.
- Plafonds hall d'entrée : faux plafond et spots encastrés suivant plans

▪ V. R. D.

- Terrassement, aménagement des abords pour recevoir les espaces verts.
- Assainissement (évacuations des divers rejets, EU.EP.EV.)
- Mise en attente des divers fourreaux d'alimentation (eau, EDF, PTT)
- Parking et accès en revêtement bitumeux.
- Parc de stationnement en sous-sol, accès par rampe en béton ou enrobés.
- Espaces verts réalisés suivant plan de masse.
- Entrée stationnement par portail commandé par télécommande.
- Eclairage extérieur des accès et du parking commandé par commande photo électrique.
- Chemin piéton en béton structuré ou autre.
- Clôture existante conservée ou 1.70m de haut.

▪ DIVERS

- Ascenseur 630 kg
- Local déchets.
- Local deux roues
- Caves et celliers suivant plans.

Note

Les produits indiqués sous le nom de leur fabricant peuvent être remplacés par des marques concurrentes de qualité égale ou supérieure.
Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où, en cours de travaux, il se révélerait une obligation ou une possibilité d'amélioration de fonctionnement.

PAVILLON DU LAC

PLAN DE MASSE

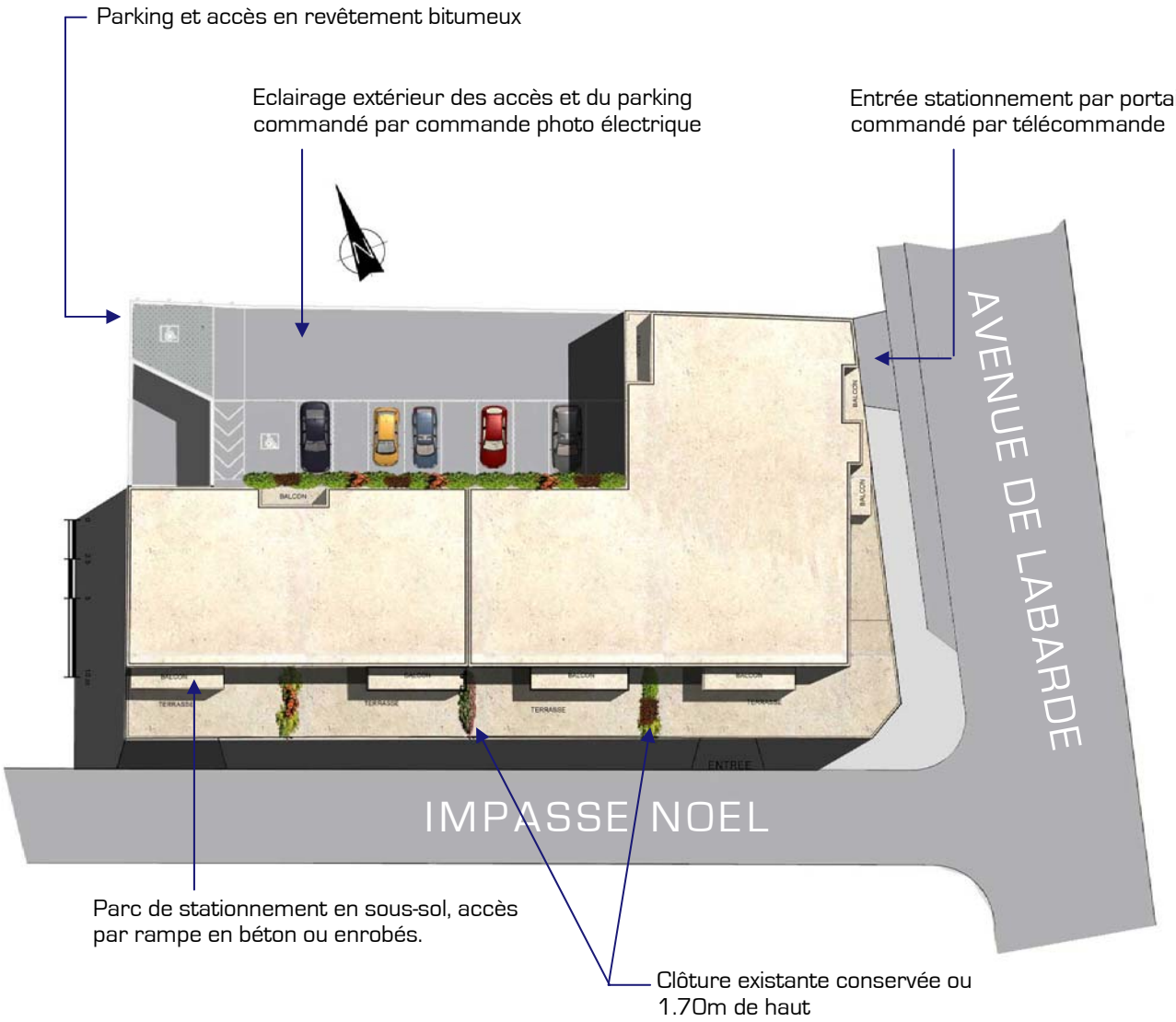

DOCUMENT NON CONTRACTUEL. L'ARCHITECTE SE RESERVE LE DROIT DE MODIFIER LES PLANS POUR DES RAISONS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES.

PAVILLON DU LAC

EXEMPLE D'UN APPARTEMENT DE TYPE DEUX PIECES

CHAMBRE
Carrelage grès émaillé 30 x 30 sur chape avec sous-couche résiliente type ASSOUR

Placard
Portes coulissantes, toute hauteur.
1/2 penderie, 1/2 étagère (4 étagères) pour une largeur supérieure à 1m, pour placard inférieurs à 1m : penderie

BALCON
Béton structuré ou lisse

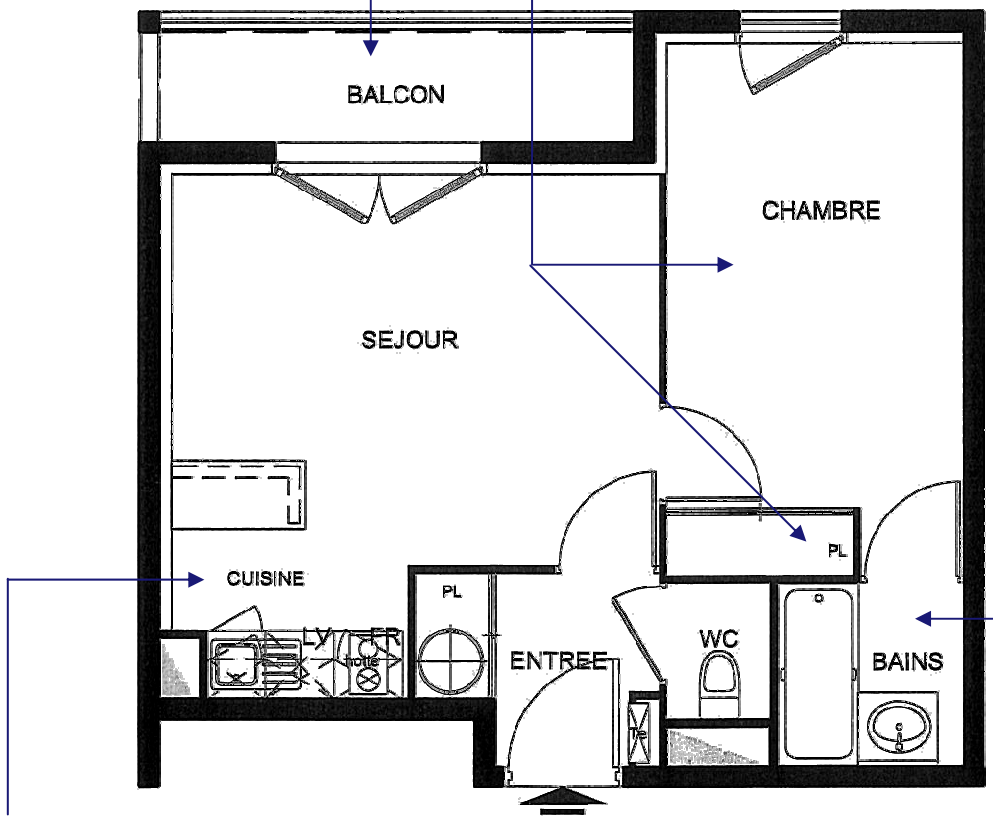

CUISINE
Meuble haut avec porte, emplacement petit-four, étagères
Un meuble sur hotte avec emplacement hotte aspirante
Un plan de travail avec un emplacement pour lave vaisselle
Un meuble sous évier stratifié

SALLE DE BAINS
Meuble vasque avec 2 portes et étagères en partie basse
Baignoire en acier 1.60m

DOCUMENT NON CONTRACTUEL. L'ARCHITECTE SE RESERVE LE DROIT DE MODIFIER LES PLANS POUR DES RAISONS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES.